

Avis de constitution

SOCIETE « ECOPLAQ » en abrégé « ECOPLAQ »

Siège ABIDJAN ADJAME BRAMACOTE, Lot 230, Ilot  
PELIEUVILLE BO-22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2025 et enregistrés au CEPICI le 13/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECOPLAQ » en abrégé « ECOPLAQ

»

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

Transformation  
industrialisation  
commerces  
import export  
transport  
divers  
prestation diverse  
Service divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ADJAME BRAMACOTE, Lot 230, Ilot  
PELIEUVILLE BO-22

Dirigeant(s) M YACOUBOU ATTO HOUSSEINI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01573 du 25/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19241/GTCA/RC/2025 du 25/03/2025

